

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité du village de Price

Procès-verbal d'une séance ordinaire, tenue à l'Hôtel de Ville de Price le lundi 7 août 2017, à l'heure et au lieu ordinaires des séances de ce conseil, à laquelle est présente madame Lise Lévesque, conseillère et sont présents messieurs Yanick Ringuette et Ghislain Michaud, conseillers, sous la présidence de monsieur Bruno Paradis, maire suppléant.

L'absence de madame Nathalie Morissette ainsi que de monsieur Fabien Boucher est motivée.

Monsieur Yves Banville, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

2017-186

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Lise Lévesque et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté.

Adopté.

2. Adoption des procès-verbaux :

2017-187

• 3 juillet 2017

Il est proposé par Yanick Ringuette, appuyé par Ghislain Michaud et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2017, en apportant la correction suivante à la résolution #2017-142 :

*Monsieur Mathieu Gagné demande le vote sur cette proposition. Les votes sont répartis comme suit : Messieurs Yannick Ringuette et Bruno Paradis, Mesdames Nathalie Morissette et Lise Lévesque ont voté **Pour** tandis que Monsieur Mathieu Gagné a voté **Contre**.*

Il est proposé par Bruno Paradis, appuyé par Nathalie Morissette et résolu à la majorité que la proposition des Amis de la Maison Bourgoïn soit acceptée.

2017-188

• 18 juillet 2017

Il est proposé par Yanick Ringuette, appuyé par Ghislain Michaud et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 juillet 2017 tel que rédigé.

Adopté

3. Lecture et adoption des comptes :

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Ghislain Michaud et résolu unanimement que les comptes suivants soient votés et payés :

Petite Caisse	282,08 \$
Association du Cancer de l'Est (don pour le père à Yves)	100,00 \$
Salaires nets	32 959,68 \$
<u>Prélèvement :</u>	
Bell Mobilité	39,00 \$
RREM	4 071,28 \$
Hydro-Québec	5 366,40 \$
Revenu Québec	13 288,38 \$
Revenu Canada	4 171,53 \$
Sun Life	1 632,81 \$
STT de la municipalité de Price	463,40 \$
<u>Paiements à effectuer :</u>	
Mathieu Dufour (frais de déplacement)	228,28 \$
Justine Moreau (frais déplacement)	32,80 \$
Mario Chouinard	51,04 \$
Lettrage Stéphane Dufresne	574,87 \$
Alice Mitler (gâteau Albert)	140,00 \$
Motel Boul. Cartier (loup-phoque)	524,63 \$
Areofeu	217,30 \$
Laboratoire BSL	880,39 \$
Boulevard Chevrolet inc.	293,47 \$
Centre de Rénovation Mitis	181,62 \$
Deschênes et Cie	23,03 \$
Dickner	525,99 \$

Dollarama	133,37 \$
Les Entreprises Lucien Deroy	13,46 \$
Exploitation Jaffa (juillet 2017)	5 123,44 \$
Fonds d'information sur le territoire	24,00 \$
Gagnon Image	57,49 \$
Gaz Bar Dupont	1 003,34 \$
Groupe Lechasseur	543,61 \$
Groupe Ultima (unité de service)	914,00 \$
Impression Nouvelle Image	368,43 \$
Macpek	34,59 \$
Méga-Scène	9 485,44 \$
Metro Plus	313,36 \$
MRC de la Mitis (Urbaniste)	4 718,05 \$
Nortrax Québec	100,83 \$
Parc de la Rivière Mitis	206,96 \$
Paul-Émile Anctil	208,20 \$
Phobec Industriel	67,69 \$
Pièces d'Auto Select	165,59 \$
P. Labonté et Fils	113,65 \$
Wilfrid Ouellet inc. NAPA	194,31 \$
Previmed inc.	280,00 \$
Produits Municipaux Corix	430,77 \$
Produits Sanitaires Unique inc.	698,82 \$
Quincaillerie Centre-Ville	43,67 \$
Real Huot (tuyaux égouts)	1 222,32 \$
Rémi Sénéchal Photographe (Pompiers)	201,21 \$
Resto Hydraulique	13,71 \$

RPM Tech inc.	209,37 \$
Compass Minerals Canada-Québec	11 024,72 \$
Société Protectrice des Animaux	1 149,75 \$
Télécommunication de l'Est	1 145,26 \$
Les transports D.L.N. (terrains de jeux)	1 667,11 \$
Les trophées Olympiques (Plaque Albert)	127.62 \$
URLS (Professeur Zumba)	80.00 \$
Gestion USD	187,64 \$
Xerox Canada	539,71 \$
	Adopté.

4. Correspondance :

4.1 Demande d'aide financière du Club des 50 ans et plus Saint-Rémi de Mitis pour repeindre la salle de réception.

Reporté à une séance ultérieure.

4.2 Demande d'Éric Massé d'utiliser le terrain de balle le samedi 16 septembre de 8 h à 18 h et le tracteur :

2017-190

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Ghislain Michaud et résolu unanimement de prêter le terrain de balle à monsieur Éric Massé pour un tournoi amical de balle orthodoxe le samedi 16 septembre 2017 de 8 h à 18 h, ainsi que le tracteur qui sera utilisé seulement par monsieur Serge Richard.

Adopté

4.3 Demande d'aide financière de Mme Kariane Lévesque pour un voyage communautaire au Nicaragua :

2017-191

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Lise Lévesque et résolu unanimement de verser un don de 50,00 \$ pour le financement du Projet — « *Retour aux sources 2018* » du CEGEP de La Pocatière. Ce projet prend la forme d'un voyage communautaire de 14 jours au Nicaragua.

Adopté

4.4 Demande d'aide financière pour le défi Têtes à Prix de l'Association du Cancer de l'Est de Québec par M. Jean-Marie Soucy pour sa petite-fille Gabrielle Côté et sa conjointe Carmen Lavoie :

2017-192

Il est proposé par Yanick Ringuette, appuyé par Ghislain Michaud et résolu unanimement de verser 25,00 \$ à chacune des participantes soit 25,00 \$ pour madame Gabrielle Côté et 25,00 \$ pour madame Carmen Lavoie pour un total de 50,00 \$.

Adopté

4.5 Demande d'aide financière pour la campagne de solidarité Ristigouche :

2017-193

Il est proposé par Yanick Ringuette, appuyé par Ghislain Michaud et résolu unanimement de verser 200,00 \$ afin d'appuyer la campagne de Solidarité Ristigouche. Cette campagne consiste d'aider financièrement la petite Municipalité du Canton de Ristigouche Partie-Sud-Est ayant 157 habitants qui se font poursuivre pour 1,5 million de dollars par la pétrolière Gastem. Cette poursuite survient après que la municipalité ait adopté un règlement afin de protéger les seules sources d'eau potable des forages pétroliers.

Adopté

5. Prolongation de l'étudiant au poste de journalier voirie-été jusqu'au 1er septembre 2017 :

2017-194

Il est proposé par Yanick Ringuette, appuyé par Lise Lévesque et résolu unanimement d'accepter de prolonger la période de travail de l'étudiant au poste de journalier voirie-été, monsieur Samuel St-Laurent, jusqu'au 1^{er} septembre 2017.

Adopté

6. Engagement de M. Jean-Philippe Bérubé au poste du projet pilote d'animateur des sports et loisirs au taux horaire de 16,00 \$ pendant 35h/semaine :

2017-195

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement d'accepter la candidature de monsieur Jean-Philippe Bérubé au poste d'animateur des sports et loisirs dans un projet pilote qui se terminera après la semaine de relâche 2019. Le taux horaire pour débiter sera de 16,00 \$ et à temps complet pour 35 heures/semaine.

Adopté

7. **Remboursement du fonds de roulement 2017 pour un montant 28 562,02 \$ (rue Michaud, Fenêtres Hôtel de Ville, Mini-chargeur, balai Eddynet) :**

2017-196

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Yannick Ringuette et résolu unanimement d'autoriser le transfert de la somme de 28 562,02 \$ du compte d'encaisse courant au compte du fonds de roulement pour le remboursement annuel de la somme identifiée aux prévisions budgétaires 2017 relativement aux résolutions #2008-299 (rue Michaud), #2009-279 (Fenêtres Hôtel de Ville), #2014-088 (Mini-chargeur) et #2016-114 Balai Eddynet.

Adopté

8. **Accepter la soumission de Carrefour du Camion RDL pour l'acquisition d'un camion 10 roues neuf au montant 133 485,98 \$ taxes incluses :**

Reporté à une séance ultérieure

9. **Résolution d'appui à la Table des préfets du Bas-Saint-Laurent pour prolonger la période de consultation, entre autres, des Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) :**

2017-197

Considérant que le Gouvernement est présentement en consultation sur le renouvellement des orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) ;

Considérant que les futures OGAT auront un impact majeur sur la planification du territoire québécois pour les 15 à 20 prochaines années ;

Considérant qu'une présentation de la démarche de renouvellement des OGAT s'est tenue à Rimouski le 29 mai dernier ;

Considérant que la présentation du MAMOT lors de la rencontre du 29 mai dernier annonçait des OGAT plus souples et adaptées au contexte rural ;

Considérant que les projets de documents des futures OGAT mettent en lumière un très faible diagnostic des milieux ruraux, qui ne représente pas notre réalité rurale éloignée des grands centres urbains ;

Considérant que le contenu des futures OGAT vise principalement des enjeux urbains, voire métropolitains ;

Considérant que les futures OGAT demandent que soit mis en place des pôles régionaux et d'y concentrer tous types de développement au détriment des autres municipalités ;

Considérant que les futures OGAT exigent 136 actions obligatoires pour les MRC afin de se conformer, et ce, dans des champs de compétences municipaux inédits, voire dépassant les compétences réelles établies par le cadre juridique en vigueur ;

Considérant que les exigences des futures OGAT en matière agricole sont démesurées et peu justifiées, notamment dans les milieux ruraux périphériques ;

Considérant que les futures OGAT vont augmenter de manière très importante la lourdeur administrative déjà présente, notamment lors des modifications ou révisions de schéma d'aménagement et de développement ;

Considérant que les futures OGAT vont à l'encontre de l'esprit de la nouvelle loi 122 visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs ;

Considérant que le calendrier actuel de consultation et les courts délais impartis aux MRC du Bas-Saint-Laurent rendent difficiles toute analyse en profondeur des documents d'orientation ainsi que toute participation significative à leur renouvellement ;

Considérant les élections municipales du 5 novembre 2017.

Pour ces motifs, il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Yannick Ringuette et résolu unanimement que la Table des préfets du Bas-Saint-Laurent :

- 1) signifie son insatisfaction auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire eu égard au contenu des nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire ;
- 2) demande à ce même ministère de prolonger la période de consultation au moins jusqu'en janvier 2018 sur le renouvellement des OGAT afin traverser la période des élections municipales et de permettre à l'ensemble des MRC et municipalités du Bas-Saint-Laurent d'analyser les implications de ce nouveau document ;
- 3) demande à ce même ministère de reconsidérer son approche en aménagement du territoire pour les milieux ruraux périphériques, notamment en créant des OGAT distinctes pour ces milieux ou en améliorant significativement la modulation des OGAT selon la typologie réelle des territoires du Québec ;
- 4) demande qu'une nouvelle consultation régionale sur le contenu des OGAT soit réalisée à la suite de la prise en compte des différentes préoccupations régionales et municipales exprimées.

5) diffuse la présente résolution pour adoption auprès des différentes MRC et municipalités du territoire bas-laurentien et du Québec.

Adopté

10. Autoriser Lise Roy à signer les documents requis pour faire l'inscription d'Yves Banville à clicSÉQUR :

2017-198

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Yannick Ringuette et résolu unanimement d'autoriser Madame Lise Roy, adjointe administrative pour la Municipalité du village de Price à signer les documents requis pour l'inscription à clicSÉQUR et, généralement, à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin.

Que le ministère du Revenu soit autorisé à communiquer à Madame Lise Roy les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉQUR.

Adopté

11. Accepter l'estimation budgétaire de GHD pour la surveillance géotechnique des travaux pour la somme de 21 725,00 \$ taxes en sus :

2017-199

Considérant que la municipalité a besoin d'un contrôle qualitatif et d'une surveillance géotechnique des travaux déjà commencés pour les rues St-Léo, du Couvent, Sainte-Camille et Saint-Pierre ;

Considérant que cette firme, GHD Consultants Ltée a déjà réalisé l'étude géotechnique des rues qui sont visées ;

Considérant qu'il n'est pas nécessaire d'aller en appel d'offres, car le prix ne dépasse pas 25 000 \$;

Considérant que le service de génie de la MRC de la Mitis nous recommande d'accepter cette offre de service.

Il est proposé par Yannick Ringuette, appuyé par Ghislain Michaud et résolu unanimement d'accepter l'offre de services de GHD Consultants Ltée pour un contrôle qualitatif et surveillance géotechnique des travaux sur les rues St-Léo, du Couvent, Ste-Camille et Saint-Pierre pour la somme de 21 725,00 \$ taxes en sus.

Adopté

12. Accepter le bilan de Price en fête et déboursier le paiement final de 2 500,00 \$ qui représente 25 % de la subvention :

Reporté à une séance ultérieure.

13. Mandater le directeur général pour faire l'achat et la pose de trois caméras de surveillance à l'édifice municipal :

2017-200

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement de mandater le directeur général monsieur Yves Banville pour faire l'achat et la pose de trois caméras de surveillance à l'édifice municipal auprès de Éric Lepage, en fonction des besoins de la municipalité et avec l'approbation du conseil municipal.

Adopté

14. Autoriser le directeur général de faire l'achat d'un conteneur à déchets :

Reporté à une séance ultérieure.

15. Facturations :

Cain Lamarre s.e.n.c.r.l./Avocats :

2017-201

Il est proposé par Yannick Ringuette, appuyé par Lise Lévesque et résolu unanimement de verser la somme de 640,99 \$ taxes incluses pour le service professionnel de Me Marie-Claude Lamarre avocate de Cain Lamarre dans le dossier N/D : 40-16-1566 (36) en raison d'un immeuble en non-conformité aux règlements d'urbanisme.

Adopté

Centre Régional de Services Aux Bibliothèques Publiques du Bas-St-Laurent :

2017-202

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Ghislain Michaud et résolu unanimement d'autoriser le paiement de 9 366,72 \$ taxes incluses au C.R.S.B.P. du Bas-St-Laurent pour la cotisation annuelle du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018 et pour le support informatique Symphony.

Adopté

16. Divers :

16.1 Mandat pour le service de génie de la MRC pour des corrections de la chaussée sur la rue du Centre et l'intersection de la rue Sainte-Anne et du Couvent.

2017-203

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Lise Lévesque et résolu unanimement de mandater monsieur Antoine Vallières-Nolet ingénieur et toute l'équipe de génie civil de la MRC de la Mitis à suggérer des solutions afin de corriger les problèmes de chaussées sur la rue du Centre et à l'intersection de la rue Sainte-Anne et du Couvent

Adopté

17. Période de questions :

18. Levée de l'assemblée :

Monsieur Yannick Ringuette propose la levée de l'assemblée à 20 h 50.

Bruno Paradis, maire suppléant

Yves Banville, directeur général

Attestation :

Conformément à l'article 142 du Code municipal, je, Bruno Paradis, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Bruno Paradis, maire suppléant